

Aménageur du fleuve Rhône, référent de la ressource en eau et producteur d'électricité issue de l'eau, du vent et du soleil, CNR s'engage pour la transition écologique des territoires avec une expertise industrielle renouvelée depuis plus de 90 ans. Elle compte à son actif 45 centrales hydroélectriques, 69 parcs éoliens et 78 parcs photovoltaïques. Entreprise tournée vers l'avenir, CNR innove avec des projets comme le photovoltaïque flottant, le photovoltaïque grand linéaire, l'agrivoltaïsme et l'énergie osmotique.

Graphistar 02/2026 - Photo : © Camille Moirenc, photothèque CNR.



Ensemble, accélérons la transition écologique

Petite Centrale Hydroélectrique et passe à poissons de Donzère

Pourquoi une petite centrale hydroélectrique et une passe à poissons sur votre territoire ?

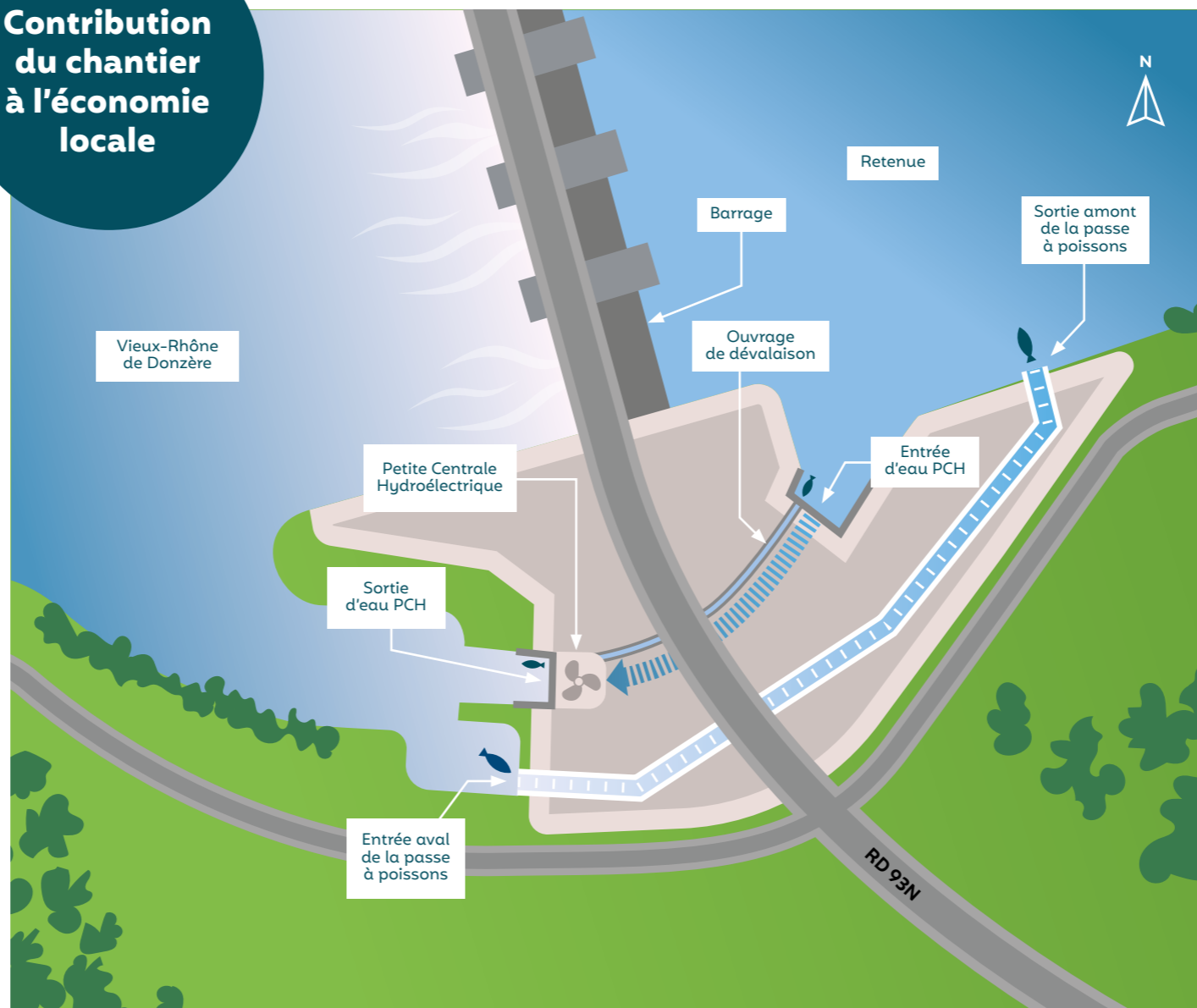
La transition énergétique et écologique est un des moyens pour lutter contre le changement climatique. Aussi, la loi du 28 février 2022 actant la prolongation de la concession du Rhône à CNR jusqu'en 2041, prévoit la construction de six nouvelles petites centrales hydroélectriques (PCH) dont une sur votre territoire.

À l'occasion de ce chantier, CNR améliorera également la continuité piscicole, à proximité du barrage de Donzère, mis en service en 1952. En effet, l'aménagement d'une nouvelle passe à poissons à côté de la PCH permettra à toutes les espèces piscicoles de franchir le barrage. Tous les poissons du Rhône pourront ainsi remonter ou descendre le fleuve pour accomplir leurs cycles de vie.

Qu'est-ce qu'une PCH ?

Une PCH est un aménagement hydroélectrique qui utilise la force et le débit d'un cours d'eau pour produire de l'électricité renouvelable décarbonnée et satisfaire les besoins des populations et des industriels. Sur votre territoire, elle sera construite sur un petit bras d'eau qui contournera le barrage de Donzère. Le débit réservé au Vieux Rhône de Donzère sera ainsi turbiné puis restitué au fleuve.

Contribution du chantier à l'économie locale



Une nouvelle passe à poissons

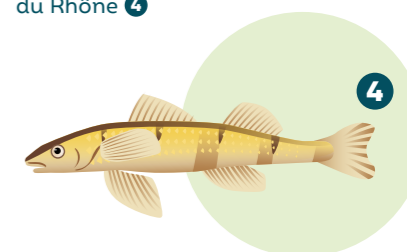
Cet ouvrage se présentera sous la forme d'un escalier d'eau aux marches équipées de pierres pour faciliter la remontée des espèces piscicoles et d'un passage pour leur descente. Les poissons seront incités à emprunter la passe grâce à un débit d'attrait.

LA PASSE À POISSONS EN CHIFFRES

- Environ **8,20 m** de chute à franchir
- **56 bassins**
- **15 cm** hauteur des marches

LES ESPÈCES CIBLÉES

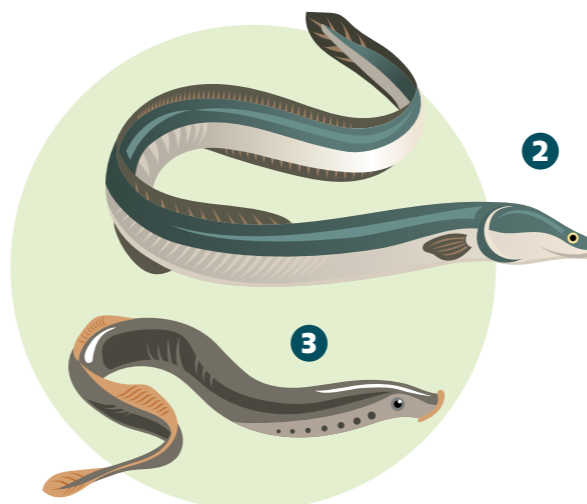
- **Les grands migrateurs :** alose feinte ①, anguille ②, lamproie ③
- **40 autres espèces** dont l'apron du Rhône ④



LA PCH EN CHIFFRES

- **2 groupes hydroélectriques**
- **8,4 MW** : puissance installée
- **44 GWh** : production annuelle estimée, soit la consommation électrique de 20 000 habitants*, la moitié de la population de Montélimar
- **4,5 ans** : durée prévisionnelle des travaux

* Source : Opérateurs des Réseaux d'Énergie (ORE)



CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

Fin 2027
Démarrage des travaux

2028
Déviation provisoire de la RD93

2028 - 2031
Travaux de fondation et de génie civil

2031 - 2032
Montage des groupes hydroélectriques et raccordement ENEDIS

2032
Rétablissement de la RD93
Mise en service
Aménagement paysager

